



93213 - Il donne ses vêtements d'hiver en aumône au sortir de cette saison et achète d'autres l'année suivante

question

A la fin de l'hiver, je donne mes vêtements utilisés pendant cette période en aumône car je ne sais pas si je serais en vie jusqu'à l'année suivante. Quand le prochain hiver arrive, j'en achète d'autres car je suis aisé- Allah en soit loué-. Mes actes sont ils justes? Y aurait il d'autres plus justes? Peut on considérer le fait de se doter de nouveaux vêtements d'hiver chaque année comme une sorte de gaspillage?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il n'y a aucun inconvénient à ce que le musulman donne des vêtements en aumône chaque année et en achète d'autres ou les vend pour faire aumône de leur prix. Cela ne relève pas du gaspillage ni de la prodigalité, quand cela provient d'une personne à laquelle Allah Très haut a permis de posséder une grande fortune. C'est même une bonne façon d'agir de sa part. A ce propos, Allah très haut dit: **Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment, car les gaspilleurs sont les frères des diables; et le Diable est très ingrat envers son Seigneur.** (Coran,17:26-27).

Ibn Masoud (P.A.a) a dit: «Le gaspillage c'est dépenser injustement. Ibn Abbas (P.A.a) lui a emboité le pas. Quant à Moudjahid, il dit: **Si quelqu'un dépensait justement tous ses biens, il ne verserait pas dans la prodigalité. S'il dépense injustement la moindre somme, il est un gaspilleur.** Quatadah dit: **La prodigalité consiste à dépenser dans la désobéissance à Allah Très haut ou de manière injuste et dans le mal.** Tafsir d'Ibn Kathir (5/68).

Dans le Sahih d'al-Bokhari (73) et dans celui de Mouslim (816), il est rapporté qu'Abdoullah ibn



Massoud (P.A.a) a dit: **Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: seules deux choses peuvent susciter justement l'envie: un homme qu'Allah a doté de biens et qui les dépense totalement dans le bien, et un homme qu'Allah a fait posséder la sagesse et qui juge sous son éclairage et l'enseigne.**

Al-Hafidz Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « Ses propos **dépense totalement** signifient : au point de ne rien laisser. Il les complète en disant **dans le bien** c'est-à-dire dans les domaines de bienfaisance. C'est pour exclure le gaspillage décrié.»

Al-Qourtoubi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricordieux) a dit: «Il a été rapporté d'après Ali ibn al-Houssein ibn Ali ibn Abi Talib, le maître de Malick, (P.A.a) qu'il portait un habit en laine d'une valeur de 50 dinars; il l'utilisait pendant l'hiver et le donnait en aumône à l'arrivée de l'été ou le vendait pour faire du prix une aumône. En été, il portait deux tenues importées de l'Egypte et de teinte rouge. Il disait (pour se justifier): **Dis: "Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs ainsi que les bonnes nourritures?" Dis: "Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection." Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent.** (Coran,7: 32).» Tafsir d'al-Qourtoubi (7/195-196).

Ensuite, vous avez dit dans votre question que vous ne savez pas si vous alliez vivre jusqu'à l'année suivante, c'est louable de votre part. Je veux dire par là : si vous vous habituez à modérer vos ambitions et à ne pas vous accrocher (excessivement) à la vie d'ici-bas. Dans le Sahih d'al-Bokhari (6416), il est rapporté qu'Abdoullah ibn Omar (P.A.a) a dit: **Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) s'est saisi de mon épaule et m'a dit:sois dans ce bas monde comme un étranger de passage.** Depuis lors, Ibn Omar avait l'habitude de dire: quand le soir arrive, ne t'attend pas à être là au matin et quand le matin arrive, ne t'attend pas à être là au soir. Profite de ton état de santé pour préparer le jour où tu tomberas malade et de ta vie pour ta mort.»

Allah le sait mieux.